



NETTOYAGE DES BASSINS DU RÉSEAU D'AQUEDUC

AVIS PRÉVENTIF D'ÉBULLITION

La Minerve, le 24 mai 2023.

Aux utilisateurs du réseau d'aqueduc,

Veillez prendre note que le Service des travaux publics de la Municipalité procédera dès aujourd'hui au nettoyage des bassins du réseau d'aqueduc. **Vous devez donc faire bouillir l'eau** avant de la consommer. Il s'agit d'un **avis préventif d'ébullition**. Cet avis entre en vigueur **immédiatement** et le restera jusqu'à ce que nous ayons reçu un retour à la conformité des analyses d'eau, auquel moment un communiqué de « levée de l'avis d'ébullition » sera distribué pour vous en aviser.

L'eau du robinet doit être amenée à ébullition (gros bouillons) pour une période d'au moins une (1) minute et elle doit ensuite être mise au réfrigérateur.

Vous devez donc :

- ✓ éviter de boire l'eau du robinet
- ✓ éviter de préparer des jus avec l'eau du robinet
- ✓ éviter le brossage des dents avec l'eau du robinet
- ✓ éviter le lavage des légumes avec l'eau du robinet
- ✓ éviter de préparer des glaçons avec l'eau du robinet

Vous pouvez utiliser l'eau du robinet pour les autres usages qui ne demandent pas de consommation d'eau, notamment pour laver le linge, prendre votre bain, faire fonctionner la toilette.

Si de plus amples renseignements vous sont nécessaires, n'hésitez pas à nous contacter au 819.681.3380, poste 5500 ou par courriel à l'adresse info@municipalite.laminerve.qc.ca.

Nous sommes désolés des incon vénients que cette situation peut occasionner et nous vous remercions de votre compréhension.

La direction